



Anchya BAMANA
Députée de Mayotte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Bruno RETAILLEAU
Ministre de l'Intérieur

Monsieur Manuel VALLS
Ministre des Outre-mer

Monsieur Sébastien LECORNU
Ministre des Armées

Paris, le 8 janvier 2025

Messieurs les Ministres,

Dans une tribune que vous avez cosignée ce 5 janvier et parue dans le Figaro, vous appelez à « *une lutte efficace contre l'immigration clandestine et une augmentation significative des moyens d'action* ».

Je partage bien sûr votre position et votre volonté : je vous l'ai écrit à vous ou à votre prédécesseur (voir les pièces jointes).

Vous assurez que : « *une semaine après le passage du cyclone, le gouvernement a voulu non seulement rétablir très vite les capacités de lutte contre l'immigration clandestine, mais aussi accroître significativement nos moyens d'action* ».

Mais, sur le terrain, je ne vois pas cette volonté s'incarner. Bien au contraire !

Les bangas ont été reconstruits en toute tranquillité dès J2 après Chido. Les barques clandestines débarquent à Mayotte sans être inquiétées bien que les maires en aient avisé le Préfet. Ainsi, sur la plage Mtsangamtiti, dans la commune de Sada, ce mardi matin 7 janvier, un boutre avec à bord des Africains a approché nos côtes ; évidemment escorté par les forces de l'ordre pour amener les passagers à terre...

Je vous demande de prendre les mesures qui s'imposent et que je vous ai déjà exposées dans mes courriers précédents ci-joints.

Celui que j'ai adressé à Monsieur RETAILLEAU en date du 11 octobre 2024 a reçu une réponse de Monsieur BUFFET qui n'est pas du tout satisfaisante, ne tenant pas compte de mes propositions et de l'ampleur du phénomène. La lettre que je vous ai envoyée, Monsieur le Ministre des Armées, est restée, hélas, sans réponse à ce jour.

Il est urgentissime de passer à l'action. En conséquence, je vous réitère ici mes demandes :

1/ Positionner des bateaux de la Marine nationale pour ériger une barrière physique contre les arrivées clandestines.

Un patrouilleur de la Marine nationale équipé du personnel nécessaire pourra aussi faire face aux trafics divers perpétrés par les passeurs (argent, poissons, drogue, animaux...).



Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
T : 01 40 63 41 54
@ : anchya.bamana@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire
165, route départementale 3
97605 Passamaity
T : 02.69.60.81.22
@ : permanence.deputee@gmail.com

2/ Pour réduire les flux, déployer des instruments innovants de contrôle et de surveillance des frontières.

Vous pourriez envisager, sous la forme d'une expérimentation, et le cas échéant en faisant appel à des start-ups et PME françaises, de déployer les outils suivants : l'intelligence artificielle pour analyser les données collectées par ces différents outils afin de détecter des anomalies ; des systèmes d'identification automatique pour suivre les navires en temps réel, en fournissant des informations sur leur position et leur destination.

Le coût de déploiement de ces outils combinés n'excéderait pas quelques millions d'euros et permettrait d'illustrer votre volonté de lutter concrètement contre la submersion migratoire subie par Mayotte et qui se traduit par une explosion de la criminalité, une surcharge des services publics et des tensions sociales permanentes accentuées par le cyclone.

3/ Pour soulager la population mahoraise, externaliser l'examen des demandes d'asile (Madagascar, Tanzanie)

Le CRA de Mayotte compte actuellement 136 places, avec un taux d'occupation qui dépassait 200 % en 2022. Cela se traduit par un traitement dégradant des migrants qui y sont accueillis, régulièrement et à juste titre souligné par plusieurs organisations non gouvernementales, comme la Cimade.

Le coût de la vie à Madagascar et en Tanzanie est très bas, respectivement 20 fois et 10 fois inférieur à celui de Mayotte selon les institutions internationales compétentes. Le budget consacré à la construction et au fonctionnement de centres de rétention administrative dans ces pays serait donc nettement moins lourd que sur le sol français – pour rappel, une place en CRA coûte entre 100 et 120 euros par jour en France.

Il faut négocier avec ces deux pays pour étudier la faisabilité de la construction d'un CRA sur leur sol. Le cas échéant, je suis prête à vous appuyer dans ces démarches, dans le souci de contribuer à l'intérêt général, au-delà des clivages partisans.

4/ Engager une coopération diplomatique ferme avec les pays concernés par l'immigration illégale.

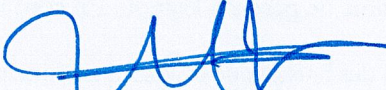
Avec Les Comores, exiger le démantèlement de l'usine de fabrication des kwassas kwassas à Anjouan et empêcher l'importation de résine, ce matériau qui sert à leur construction. Que les déboutés de l'asile soient, de leur côté, automatiquement renvoyés chez eux.

Vous concluez votre tribune ainsi : « *notre objectif doit être de réduire les pompes aspirantes et d'augmenter les éloignements de clandestins, de 25 000 à 35 000 demain* ». **Mais plutôt que d'éloigner les clandestins, comme ce qui est pratiqué depuis plus de 10 ans, les Mahorais vous demandent de les empêcher de rentrer !**

Quand la France veut, la France peut. Elle l'a prouvé avec la reconstruction en 5 ans de Notre Dame, les Mahorais en ont une conscience aigüe...

Je vous prie, Messieurs les Ministres, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

Bonjour à vous,



Anchya BAMANA

*Pièces jointes : Courriers adressés à Messieurs RETAILLEAU et LECORNU
Réponse de Monsieur BUFFET en date du 2 décembre 2024.*

Copie au Premier Ministre et élus de Mayotte



Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
T : 01 40 63 41 54
@ : anchya.bamana@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire
165, route départementale 3
97605 Passamainty
T : 02.69.60.81.22
@ : permanence.deputee@gmail.com